

Comment préparer un dossier de candidature complet pour la sélection des titulaires de mandat du CDH ?

- **Partie 1. Le questionnaire obligatoire en ligne** doit être remplie entièrement avant la date limite, en anglais ou en français uniquement. Veuillez remplir tous les champs du questionnaire et veuillez ne pas utiliser d'acronyme ou d'abréviation. Les candidats sont invités à répondre à l'enquête en premier lieu.
- **Partie 2. Le formulaire de candidature obligatoire en format Word spécifique au mandat** (à télécharger sur la page web du processus de sélection concerné) doit être rempli entièrement avant la date limite, en anglais ou en français uniquement. Veuillez lire attentivement les instructions contenues dans le formulaire et remplir le formulaire conformément à ces instructions.
 - Les candidats **qui postulent à plus d'un mandat** dans le cadre d'un processus de sélection donné doivent soumettre un formulaire de candidature Word spécifique à chaque mandat.
 - Le **nom et le prénom** figurant dans le questionnaire de candidature en ligne et dans le formulaire de candidature Word (dans les sections I (données personnelles) et VIII (certifier et soumettre la candidature)) doivent être identiques.
 - Dans le questionnaire en ligne et le formulaire de candidature Word, **les candidats ne doivent sélectionner qu'une seule nationalité comme nationalité de référence pour le processus de sélection**, y compris pour la liste publique des candidats éligibles. Toute nationalité supplémentaire peut être indiquée dans les champs prévus à cet effet dans le questionnaire en ligne et le formulaire de candidature Word. Les informations fournies à cet égard dans le questionnaire en ligne doivent être identiques à celles fournies dans le formulaire de candidature Word.
 - Les candidats éligibles aux postes vacants des groupes de travail et du mécanisme d'experts sur le droit au développement sont uniquement des ressortissants d'États appartenant aux [groupes régionaux](#) spécifiques pour lesquels des postes spécifiques ont été annoncés. Pour les [membres du mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones](#), les candidats doivent représenter la région socioculturelle autochtone pour laquelle le poste vacant a été annoncé.
 - **Les candidats sont priés de remplir la section VI (emploi) intégralement et conformément aux instructions, sans utiliser d'acronyme ou d'abréviation.** Cette section est importante pour déterminer l'éligibilité des candidats en ce qui concerne leur expérience professionnelle dans le domaine des droits de l'homme. Selon la pratique établie par les groupes consultatifs successifs, les candidats sont considérés comme éligibles s'ils sont titulaires d'un diplôme universitaire supérieur tel qu'un master ou équivalent (d'une durée minimale de quatre ans d'études à temps plein) et s'ils ont au moins sept ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine des droits de l'homme. Un minimum de 11 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des droits de l'homme peut être accepté à la place du diplôme universitaire supérieur.
 - Les candidats **ne doivent pas utiliser d'acronyme ou d'abréviation** sans les épeler dès la première utilisation.
 - Dans la section VII (**respect des dispositions en matière d'éthique et d'intégrité**), la réponse « oui » à la question 4 signifie le respect des dispositions des paragraphes 44 et 46 de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme et la réponse « non » signifie le non-respect de ces dispositions. Si la réponse à la question 4 est « non », les candidats doivent également répondre à la question 5.
 - N'oubliez pas de remplir la section VIII (**certifier et soumettre la demande**) en insérant votre nom complet et la date.
- Les candidats peuvent soumettre **un maximum de trois lettres de soutien**. Ces lettres ne sont pas obligatoires. Des lettres supplémentaires ne seront pas acceptées. Les lettres de soutien peuvent être soumises par des tiers par courrier électronique directement au Secrétariat avant la date limite (le nom du candidat doit être clairement identifié dans l'objet du courrier électronique).
- **Les documents** autres que le formulaire de candidature Word spécifique au mandat et les trois lettres de soutien (par exemple, les CV) ne seront pas acceptés.
- Il est vivement recommandé de soumettre à l'avance les deux parties obligatoires de la candidature, à savoir le questionnaire en ligne et le formulaire de candidature Word spécifique au mandat, notamment pour éviter les difficultés d'ordre technique. **Les candidatures incomplètes ou tardives** ne seront en aucun cas prises en considération. Les délais expirent généralement à 12 heures (midi), heure de Genève.

Pour de plus amples informations sur les critères d'évaluation des candidats et une vue d'ensemble du processus de sélection et de nomination, veuillez consulter la [page web du Groupe consultatif consacrée aux questions fréquemment posées](#).